

LA LETTRE DE **megève**



RENTRÉE SCOLAIRE

UNE REPRISE TOUT EN SÉRÉNITÉ

ENVIRONNEMENT

LA SYLVICULTURE

FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT

LE PATRIMOINE LOCATIF

SPORT

UN SOUTIEN CONTINU



SOMMAIRE

▷ SCOLAIRE	04	▷ PATRIMOINE	24
▷ JEUNESSE	08	▷ MAISONS FLEURIES	26
▷ URBANISME.....	10	▷ NOS AÎNÉS.....	28
▷ ENVIRONNEMENT.....	12	▷ GUICHET UNIQUE.....	29
▷ TRAVAUX.....	14	▷ COUP D'ŒIL SUR L'ACTU	30
▷ LE PALAIS	18	▷ VIE POLITIQUE	33
▷ SPORT	20	▷ ÉTAT CIVIL.....	34
▷ CULTURE.....	21	▷ PRATIQUE.....	35
▷ TOURISME	23		



RENTÉE SCOLAIRE P.04



PATRIMOINE P.24

LA LETTRE DE MEGÈVE

BULLETIN MUNICIPAL N°45

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Elodie Bouffay (Service Communication)

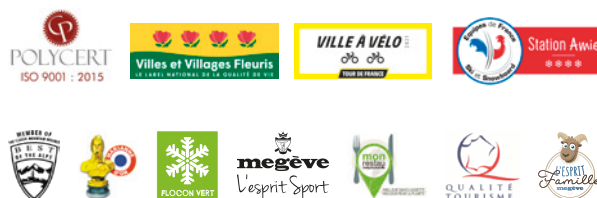
DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Riccobono (Le Muy)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Elodie Bouffay, Fabienne Cordet-Evrard, Simon Garnier, Marie Bougault, Mélanie Calcéi, Charline Meslin, Police Municipale, CCAS de Megève), Christophe Bougault, Grzegorz Rosiński, Balez, Cuzin, Département de la Haute Savoie (74), Tops Socquet, Famille Allard, L. Guette, Région Auvergne Rhône-Alpes, Hugo Paget, Annick Socquet-Clerc, Daniel Durand - Fresh Influence, Adobe Stock, DR.



LABELS



MEGÈVE SOUTIENT



ÉDITO

Vous avez été nombreux à me transmettre vos félicitations lors de mon élection au sein du conseil départemental de Haute-Savoie en juin dernier. Je tenais à vous remercier chaleureusement de votre soutien.

C'est avec fierté que je représente notre canton auprès de cette institution départementale dont les derniers représentants ont été Gilbert Lebescond (1974-1982), André Mollard (1955-1974) et Charles Feige (1951-1955).

À l'heure de la pertinence du « non cumul » de mandats, je mesure chaque jour les avantages qui me sont donnés d'avoir accès aux informations, aux services mais aussi aux financements d'un autre organe décisionnel.

Au cœur de cette assemblée territoriale renouvelée qui affiche sa volonté de bousculer et de moderniser son fonctionnement, j'ai l'honneur d'assurer la présidence de la Commission Tourisme et d'intégrer le Conseil de Savoie Mont-Blanc en charge de la promotion de notre magnifique territoire alpin.

Ces deux délégations spécifiques sont, pour Megève, l'opportunité de participer activement aux enjeux sociétaux en cohérence avec notre propre politique touristique locale et intercommunale.

J'ai également souhaité rentrer au conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) afin de garantir, dans les meilleures conditions, le maintien et le fonctionnement de la caserne de pompiers à Megève.



J'ai pris l'engagement d'être au plus proche de vous et je le tiendrai, en tant que Maire et Conseillère Départementale, en continuant de m'investir pour défendre les intérêts de notre village et de notre canton.

Aux prémices d'un hiver que nous espérons enneigé, festif et magnifique, je fais le vœu que nous n'aurons pas à revivre ces périodes de fermetures ou de restrictions qui nous ont éloignés les uns des autres. Les liens uniques et souvent enviés que nous, montagnards, avons su tisser seront toujours une force que nous devons conserver.

Quelles que soient les épreuves surmontées et les défis à venir, nous restons avec toute l'équipe municipale à votre écoute.

Nous espérons vous retrouver prochainement à l'occasion d'une réunion publique ou plus joyeusement lors d'une cérémonie des vœux à la population.

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES
MAIRE DE MEGÈVE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a long horizontal stroke.

RENTRÉE SCOLAIRE

► DE NOUVELLES ADAPTATIONS TOUT EN SÉRÉNITÉ

La rentrée scolaire, jeudi 2 septembre, s'est déroulée sous le signe de la nouveauté pour les écoliers d'Henry Jacques Le Même avec un retour à une semaine de 4 jours. Marquée également par les protocoles Covid, auxquels les enfants sont désormais coutumiers, cette reprise n'a pas empêché petits et grands, élèves et enseignants, de retrouver les bancs de l'école avec sérénité.

Au-delà du plaisir de se retrouver après plusieurs semaines de vacances estivales, c'est à un nouveau rythme que les élèves de l'école Henry Jacques Le Même ont dû s'habituer, le retour à une semaine de 4 jours ! Ainsi cette année, tous les écoliers d'HJLM et Saint-Jean-Baptiste ont effectué leur reprise à la même date, jeudi 2 septembre, sur la base du calendrier national et désormais sans temps scolaire le mercredi matin.

Pour rappel, cette décision avait été votée par les membres du Conseil d'École extraordinaire de l'école HJLM le 3 février 2020, malgré le Projet Éducatif Territorial (PEDT). Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, avait validé la décision avec l'ensemble du conseil municipal tout en sollicitant un délai d'exécution à la rentrée 2021 dans le but d'étudier et planifier les différentes possibilités face aux problématiques provoquées par ce changement d'organisation (cf LDM n°39 p.11 « Réforme des rythmes scolaires »).

En effet, pendant 8 années, la commune avait apporté son soutien à la réforme des rythmes instituée en 2014 par la loi Peillon de refondation de l'école aménageant la semaine sur 9 demi-journées et l'obligation de mettre en place des temps d'activités périscolaires de qualité (TAP). Megève s'est assurée du partage des valeurs du PEDT sur les différents temps de vie de l'enfant en lui donnant accès à davantage de culture, de savoirs et de pratique sportive tout en réduisant l'inégalité sociale.



Avec ce retour à une semaine de 4 jours, elle s'est retrouvée notamment face à la réaffectation d'agents employés lors de l'instauration des 4,5 jours, à la révision du planning des activités extrascolaires se déroulant au Palais, aux écoles, au Club des Sports, à l'école de musique de l'OHM... à la mise en place des temps de garde le mercredi matin et sur le périscolaire ainsi qu'à la gestion des transports.

Ainsi, Meg'Loisirs est désormais ouvert le mercredi également sur la matinée ; la journée d'enseignement s'achève à 16h avec un temps de jeux libres gratuit entre 16h et 16h30. Une tarification à l'heure est mise en place pour le périscolaire à partir de 16h30 tandis que les activités extrascolaires débuteront à 16h45 au Palais et à 16h30 à l'école. L'objectif de la mise en place de ce nouveau dispositif est de continuer à offrir aux enfants un cadre de vie permettant la réussite éducative et scolaire tout en assurant leur bien-être, leur épanouissement et autonomie.



UNE NOUVELLE MESURE COVID-19

Pour la 2^e année consécutive, la rentrée s'est organisée avec les dispositifs liés à la pandémie de Covid-19, devenus maintenant presque habituels pour les écoliers comme pour le personnel encadrant. Une nouvelle mesure cependant vient s'ajouter aux protocoles déjà bien intégrés pour la restauration scolaire : une graduation présentant 4 niveaux de couleurs verte, jaune, orange ou rouge et qui définit les modalités d'accueil, les règles sanitaires correspondantes et les conduites à tenir en termes de tracing.

À la fondation Morand Allard, la reprise s'est faite sous niveau 2, de couleur jaune, et maintient la prise du déjeuner par groupe de classe uniquement, selon des horaires de passage définis pour chaque établissement, collèges et primaires. Le port du masque reste obligatoire dès 6 ans et ne peut être ôté qu'une fois installé à table. Dès lors que les enfants sont amenés à se déplacer, notamment pour le service en eau ou en supplément et pour le débarrassage du plateau, ils doivent être masqués. La désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées reste assurée plusieurs fois par jour tandis que les tables sont nettoyées après chaque service et les salles aérées après chaque départ de groupes de classe.

UNE FERMETURE DE CLASSE ÉVITÉE

En cette nouvelle rentrée, l'école publique Henry Jacques le Même était menacée d'une fermeture de classe. La nouvelle directrice, Nathalie Blanc Gomes, remplaçante de Sébastien Blanc en congé formation pour une année, avait alerté Madame le Maire, Catherine Jullien Brèches et son adjointe aux affaires scolaires, Marika Buchet, de la nécessité d'un comptage des effectifs le jour de la rentrée, initialement prévu plus tardivement courant septembre. L'enjeu était important puisque ce comptage devait motiver l'annulation de la mesure de retrait d'emploi et l'abandon de la fermeture d'une des 6 classes afin d'éviter la dégradation des conditions d'enseignement avec des classes surchargées. En plus d'avoir obtenu la présence du nouvel inspecteur de l'éducation nationale, Monsieur Autem, le jour de la rentrée, la municipalité a défendu son particularisme auprès de Madame Vincent, directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie, mettant en avant l'accueil des enfants de saisonniers, la complexité de maintenir des protocoles sanitaires adaptés et surtout une qualité d'enseignement et d'apprentissage amoindrie dans des classes de 30 élèves. Un plaidoyer qui a été entendu puisque le retrait d'emploi a été annulé et l'effectif global réparti de nouveau sur 6 classes. Un soulagement pour la commune, partagé par le corps enseignant et les parents d'élèves, qui prouve que la lutte pour le maintien de nos services publics est primordiale.



L'APPLICATION « PORTAIL FAMILLE MEGÈVE » NOUVEAU !

Depuis plusieurs années, le portail famille de Megève, accessible sur le site mairie.megève.fr (onglet Enfance puis catégorie Portail Famille), permet aux parents de réaliser toutes les démarches relatives à la restauration scolaire, au périscolaire et à l'accueil de loisirs. Désormais, la commune se dote de l'application smartphone « Portail Famille Megève » afin de s'adapter à la digitalisation des dispositifs et de faciliter toutes ces formalités. Inscriptions, annulations, paiement des factures mais aussi menus, infos pratiques, notifications personnalisées et actualités en temps réel... retrouvez sur votre téléphone toutes les opérations du portail voire plus, 7 jours/ 7 ; 24h/24.



Application en téléchargement libre sur smartphone et tablette.



SCOLAIRE

SCOLAIRE ET RESTAURATION

► LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

LES EFFECTIFS DE RENTRÉE

École HJLM : 139 élèves - 6 classes

École SJB : 162 élèves - 6 classes

Collège Émile Allais : 272 élèves - 11 classes

Collège Saint-Jean-Baptiste : 246 élèves - 12 classes



LES MALINS, UNE TRANSITION EN DOUCEUR

Afin de faciliter la transition entre la crèche et la maternelle, durant les 4 premiers jours d'école pendant le temps du repas et de la sieste, Maud, Joëlle et Guylaine, animatrices de la Petite Enfance, ont accompagné les Malins nés en 2018, faisant cette année leur rentrée dans les établissements Henry Jacques Le Même et Saint-Jean-Baptiste. En 2020, les protocoles Covid n'avaient pas permis l'application de ce dispositif en place depuis 2018. Ainsi, 20 enfants ont pu retrouver des figures familières rassurantes pour leur entrée dans la cour des grands. Les animatrices ont également remarqué que les parents avaient conservé l'étiquette « symbole/prénom » de la crèche afin de guider leur enfant lorsqu'il dépose ou récupère ses affaires au porte-manteau de la cantine. Une belle initiative qui leur aura permis de prendre plus facilement leurs repères.

LES CADEAUX AUX MATERNELLES

Le début du parcours scolaire pour les petits de maternelles est toujours une grande étape que Madame le Maire et son adjointe déléguée aux affaires scolaires tiennent à célébrer d'une visite annuelle, assortie d'un cadeau de bienvenue.



Cette année, elles sont donc allées à la rencontre des dix-neuf « petites sections » d'Henry Jacques Le Même et vingt de Saint-Jean-Baptiste, jeudi 9 septembre. Après quelques échanges parfois drôles mais toujours tendres avec les enfants sur leurs premiers jours d'école, Catherine Jullien-Brèches et Marika Buchet leur ont offert un sac et une peluche à l'effigie de Billy Bosteu, mascotte de Megève. Un petit bouc dont la plupart ont décidé d'en faire un doudou ! Nous leur souhaitons une belle première année riche d'apprentissages et de découvertes.





UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

La fin de l'année scolaire 2020/2021 signait pour Blandine Bonaventure, professeure des écoles à Saint-Jean-Baptiste, l'achèvement de 44 années d'enseignement. En juin, elle témoignait pour nous : « Cette dernière année d'activité s'achève dans des conditions particulières avec les contraintes liées au Covid. Le plus difficile aura été de ne pas rencontrer les parents comme en temps normal. Les échanges restaient possibles mais étaient beaucoup moins conviviaux. »

Blandine retiendra néanmoins deux aspects positifs importants pour elle : celui de l'entraide qui fut plus marquée ainsi que la nécessité de se réinventer, d'imaginer de nouvelles choses pour aller vers les enfants et les parents. « Malgré les mesures sanitaires, les enfants ont pu aller à la piscine, au ski de fond et à la médiathèque sur le dernier trimestre et même s'il a fallu composer avec ces contraintes, à Megève, nous pouvons considérer que nous sommes chanceux. »

Blandine avait débuté sa carrière à Chamonix en 1977. Arrivée à Saint-Jean-Baptiste en 1986, elle racontait avec nostalgie qu'elle a eu le plaisir d'avoir comme élèves, les enfants des 1^{ers} écoliers qu'elle a accompagnés en classe de CM1 et CM2. Enseignant essentiellement aux CM2 et ayant noué des liens de proximité avec ses élèves, elle avait pour habitude de dire en fin d'année pour plaisanter qu'elle les gardait pour une année de CM3. Elle se souvenait aussi que lors de son arrivée à l'école SJB en 1986, parmi ses collègues du collège, elle avait retrouvé certains professeurs qu'elle avait eu elle-même du temps de sa scolarité.

La municipalité souhaite à Blandine, une excellente retraite à Combloux, village dont elle est originaire et où elle réside, riche de ces années partagées avec ses élèves et collègues...

UN NOUVEAU CHEF À LA FMA

Un nouveau chef a pris les commandes des fourneaux de la restauration scolaire, Alexandre Trousselard, qui fait également sa grande rentrée ! Normand d'origine, il exerce depuis 32 ans dans le métier. Il a suivi un cursus de formation assez classique qui l'a mené au Ministère de la Défense, au mess des officiers, avant d'opérer dans les cuisines d'un restaurant parisien pendant 15 ans. Installé dans la région depuis désormais 20 ans, il a géré un hôtel-restaurant à Megève avant de devenir chef d'un club de vacances à Praz-sur-Arly. Après 10 ans de saisons, Alexandre avait envie de prendre part à un projet continu à l'année tout en perpétuant son travail d'éveil du goût des enfants. Le poste de chef de la Fondation Morand Allard se prêtait parfaitement à ses aspirations.



Dans cette nouvelle aventure, il est épaulé par une équipe motivée en place depuis plusieurs années et qui connaît bien son métier. « Le personnel m'a aidé à prendre mes marques, maintenant j'ai envie de transmettre ma passion à travers mes plats, de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants qui sont généralement assez réceptifs. J'intégrerai sûrement des produits assez inhabituels en restauration collective pour surprendre mon public. »



Le chef peut aussi compter sur l'aide de Gwendoline, récemment arrivée à la Fondation. Pâtissière de formation, cette jeune femme de 31 ans, s'est formée à la cuisine en 2021 de manière à maîtriser toutes les facettes de la restauration.

Ses motivations : travailler au contact des enfants et leur faire apprécier des goûts inédits.





JEUNESSE

LE SECTEUR JEUNESSE

► DES PROJETS QUI TROUVENT LEUR PUBLIC

Avec la création d'un service dédié à la jeunesse, la commune de Megève faisait le pari de fédérer les jeunes de son village et d'élaborer avec eux des projets qui leur sont consacrés. Un public qu'il fallait séduire et qui a répondu présent, cet été, sur les différents dispositifs de Meg'Ados.

La première mission sur laquelle le secteur Jeunesse avait travaillé était la mise en place d'un « chantier jeunes ». Pour cette année inaugurale, il consistait en la réhabilitation de l'alpage du Rosay, à laquelle 10 lycéens ont participé sur 3 différentes semaines, de manière rémunérée et encadrés par des agents communaux et Patrick Melchiorretto qui a mis gracieusement ses compétences et son savoir-faire au service de la collectivité.

Un succès au vu de l'enthousiasme de la plupart des participants, du côté de la municipalité comme des jeunes, déjà prêts à signer pour le chantier participatif de l'été prochain.

Que ce programme ait été leur 1^{ère} expérience professionnelle, comme pour Andrea, ou une nouvelle compétence comme pour Ruben, tous deux « ravis de travailler en équipe, avec d'autres jeunes de leur âge et au cœur de la nature », personne n'a ménagé sa peine, même devant les tâches les plus physiques. Maelys et Anthony, de leur côté, attendent déjà le prochain projet avec impatience.



Ce fût également une belle surprise pour les employés de la commune, comme pour Bruno et David qui en retiendront une expérience très positive. « Nous avons régulièrement des stagiaires ou de jeunes saisonniers au sein du service montagne mais c'est la 1^{ère} fois que nous encadrons une équipe complète d'adolescents. Ils sont motivés, à l'écoute de nos consignes et enclins à apprendre ! C'est très enrichissant de collaborer avec eux » témoignait Bruno au cours de l'été.

Pour Patrick Melchiorretto, « le fait d'associer les jeunes du territoire à la rénovation du patrimoine est une très bonne initiative de la part de la commune ! Ceux-ci ont pu aussi découvrir qu'être solidaires permet d'être plus performants. Et malgré un travail parfois technique, ils ont tous été volontaires et attentifs aux conseils. Cela m'a rappelé ma jeunesse, 51 ans en arrière, lorsque je débutais dans le bâtiment auprès de mon père et mon frère. Cette participation m'a conforté dans l'idée que la jeunesse est porteuse de bonne volonté et d'espoir... ».

Un projet qui s'est achevé par une dernière montée à l'alpage du Rosay, jeudi 26 août, en présence d'élus, des agents encadrants et de quelques jeunes.

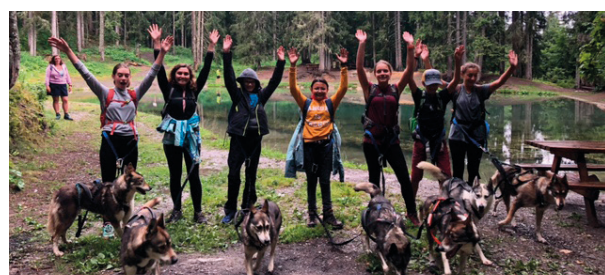
UN ÉTÉ DES PLUS DYNAMIQUES

Au mois de juillet et août, dix adolescents en tout ont eu le privilège de s'instruire aux métiers de la radio lors de deux journées immersives dans les studios de Radio Mont-Blanc. Après une matinée découverte et des ateliers de mise en pratique l'après-midi, les volontaires ont même pu passer à l'antenne dans l'émission de Guillaume, de 16h à 19h, pour les points météo, trafic et un jeu. Une initiation qui déclenchera peut-être des vocations !



Du 9 au 13 août, douze adolescents avaient bouclé leur valise pour un séjour à Val-Cenis. Au programme sur place, une multitude d'activités qui les a enchantés ! Encadrés par deux accompagnatrices BAFD et BAFA et des professionnels BE dans chaque discipline, les jeunes ont pu découvrir les joies de l'escalade, de la via ferrata, du canyoning ou encore de l'accrobranche mais aussi s'initier à l'astronomie lors d'une veillée, découvrir les sommets de la région pendant une randonnée au Col du Mont Cenis et terminer en beauté par une soirée « boom » incontournable des fins de séjours. Un stage estival qui a emporté l'adhésion de chacun des ados, déjà pressés de repartir l'été prochain !

Tout l'été, Charline, responsable du secteur Jeunesse et Anouck, au poste d'animatrice, ont accompagné les enfants pour diverses sorties et animations : cani-rando, karting, après-midi « filles », paintball... Parmi les activités qui ont remporté un vif succès, « Nettoie ton village » auquel les enfants ont pris part avec beaucoup d'énergie. Déjà très sensibilisés aux enjeux environnementaux, ils n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour débarrasser les rues des détritux, malencontreusement égarés par les villégiateurs, parmi lesquels de nombreux mégots et ce malgré les interventions quotidiennes du service propreté de la commune. Pour les remercier, une séance ciné leur a été offerte l'après-midi !



DES ATELIERS DE SENSIBILISATION

En coordination avec la Gendarmerie de Megève, la Police Municipale intervient dans les collèges Émile Allais et Saint-Jean-Baptiste pour des ateliers de sensibilisation sur les drogues et addictions ainsi que le cyber-harcèlement auprès des classes de 4^e et 3^e.

Des interventions d'environ 1h30, qui après une présentation interactive, donnent lieu à des moments d'échanges avec les collégiens, qui pour beaucoup sont disposés à partager leur vécu et ressenti. Un questionnaire, qui leur est remis à la fin de ces ateliers, permet de vérifier leurs connaissances et approfondir ensuite le sujet. La police municipale prépare également les élèves de 5^e à l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière de 1^{er} niveau. Après quelques dates au mois de septembre au collège Saint-Jean-Baptiste, ces actions reprendront aux mois de novembre et décembre à Émile Allais.



UN TEMPS D'ÉCHANGE AU COLLÈGE NOUVEAU !

Après les vacances de la Toussaint, le secteur Meg'Ados interviendra dans les collèges Émile Allais et Saint-Jean-Baptiste sur la pause du midi afin de proposer des ateliers « jeux de société » dans l'enceinte même des collèges. Une fois par semaine, Charline, responsable du service Jeunesse, sera donc présente pour animer l'après-déjeuner avec des temps d'échanges dans une salle dédiée. Une présence hebdomadaire donnant lieu à une convention qui sera validée par la Commission permanente des collèges et le Conseil Municipal.



Découvrez bientôt le programme de l'automne sur les pages FB et Instagram !
Pour tous renseignements et inscriptions :
 Pages Facebook et Instagram « Meg'Ados »
 Guichet unique Enfance Jeunesse
service.enfance@megeve.fr
 Tél. 04 50 58 77 84

FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT

► LE PATRIMOINE LOCATIF

Depuis 8 ans, la municipalité a placé au cœur de ses préoccupations l'accès au logement sur son territoire. Elle entretient son parc immobilier de plus de 60 appartements couvrant les besoins de ses agents communaux. Afin d'apporter une réponse à la problématique de l'hébergement des saisonniers, elle lance un nouveau dispositif en partenariat avec SOLIHA.

PROMESSE
TENUE

Propriétaire de plusieurs appartements dont elle optimise l'occupation en les louant à des agents municipaux (saisonniers ou permanents), la commune tient également à accompagner les employeurs de Megève qui rencontrent de grandes difficultés de recrutement de personnel, notamment du fait de l'absence de solutions de logement.

Soucieuse d'apporter une solution rapide et moins coûteuse que la construction, la collectivité fait le choix de mettre en place une collaboration avec des propriétaires du secteur privé, en s'appuyant sur l'association SOLIHA. La loi « Montagne II » prévoit, en effet, la possibilité d'habiter du personnel de collectivité territoriale pour réaliser, sous le contrôle de l'agence immobilière sociale, des missions de gestion locative dans le cadre du logement saisonnier. Ainsi, le propriétaire accepte de mettre son bien en location à un niveau de loyer modéré et signe un bail avec un employeur qui mettra ensuite lui-même l'appartement à disposition d'un salarié saisonnier pour la durée de son contrat de travail.

La municipalité est en cours de recrutement d'un agent qui sera en charge de cette gestion locative au sein du service urbanisme et qui accompagnera les propriétaires pour la rédaction des baux et pour toutes démarches administratives.

Il réalisera également les états des lieux, collectera les loyers et interviendra en tant qu'appui de proximité.

Un montage présentant de nombreux avantages parmi lesquels la lutte contre les lits froids, un soutien envers les acteurs économiques locaux créateurs d'emplois, des logements abordables pour les saisonniers, une valorisation financière et une sécurisation de la location pour les propriétaires...

Réunion publique sur l'intermédiation locative et le logement saisonnier jeudi 2 décembre à 18h30 à l'auditorium du Palais.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ?

La commune est à la recherche de propriétaires de logements T1 ou T2, de préférence meublés, pour une saison, une année ou plus...

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Contactez le service Urbanisme de la Mairie : Tél. 04 50 93 29 04 habitat@megeve.fr



► TOUR D'HORIZON DES LOGEMENTS COMMUNAUX



ALTIPTORT COTE 2000
3368 route de la Cote 2000



LES MÉLÈZES
941 route Nationale



COTEAUX D'ARBOIS
95 impasse des Coteaux



ANC. ÉCOLE DU MAZ
3 route du Tour



LES OISEAUX
89 chemin des oiseaux



LE FOGAL
769 route Nationale



LES ASTERS
65 chemin des Retornes



LE LYS MARTAGON
364 route Nationale



LE SAPPI
41 impasse du Sappi



LE GREPON
71 allée des Mourets



LE BUET
53 allée des Mourets



LE POTAGER
263 rte du Palais des Sports



GENDARMERIE
28 impasse de la Romance



AUTOGARE
1400 route Nationale



LES QUATRE-SAISONS
201 rue Beausoleil



LA GOLETTE
2238 route Nationale



LA MONTAGNETTE
149 et 165 allée de la Grande Fontaine



CLAIREFONTAINE
2139 allée de la Grande Fontaine



LE VILLARET B
698 route du Villaret



DOMAINE DE PRARIAND
18 allée du Domaine de Prariand



M. DE LA MONTAGNE
76 rue Ambroise Martin



LES ROCHES BRUNES
802 route du Bouchet



LA RÉCRÉ
39 chemin des Ecoliers



LE GLAPET
50 chemin des Ecoliers



LA MARELLE
59 chemin des Ecoliers



FOND. MORAND-ALLARD
34 route de Rochebrune



LA SYLVICULTURE

► LE MARTELLOSCOPE POUR SENSIBILISER

D'abord installé sur les hauteurs de Rochebrune en 2009, le Martelloscope a été réimplanté au début de cet été sur le Jaillet. Accessible à pied depuis le ball-trap ou en télécabine, ce nouveau site a permis de mettre en place des ateliers en lien avec la sylviculture afin de sensibiliser le public aux problématiques environnementales.

À l'origine, le Martelloscope est un outil de formation développé pour les agents de l'Office National des Forêts (ONF) de manière à les renseigner sur les particularités des zones forestières, très variées selon les régions et territoires. Le peuplement d'une forêt de montagne n'est, en effet, pas identique à celui d'une plaine ou de zones tempérées de bords de mer.

Cet été, la commune a souhaité mettre en place des ateliers, ouverts au public à partir de 8 ans, encadrés par des techniciens de l'ONF autour de cet outil qu'est le Martelloscope. S'appuyant sur le panneau d'accueil sis au départ du circuit, les professionnels expliquent ce qu'est la gestion forestière au travers de la sylviculture et du martelage. L'occasion de découvrir quand et pourquoi les arbres sont coupés et sur quels critères l'abattage est décidé, sachant qu'il doit prendre en compte : l'approvisionnement de la filière bois, la régénération de la forêt, la valorisation de la biodiversité et la sécurisation des zones touristiques (sentiers rando, pistes de ski...).

Ainsi, au cœur d'une parcelle d'un demi hectare sur le secteur du Jaillet, 166 arbres ont été répertoriés selon ces quatre critères. Les participants aux ateliers du Martelloscope sont invités à étudier les différents arbres et les classer sur un tableau selon ces éléments précédemment expliqués. Un tronc dont le diamètre mesure environ 55 cm peut être sujet à un prélèvement. Il s'agit généralement d'individus âgés, entre 80 et 120 ans qui sont amenés à rapidement se déprécier.

Cependant, les indices de préservation de la biodiversité peuvent contrecarrer ce 1^{er} choix, notamment pour la protection d'une essence rare ou de faune abritée par certains résineux ou autres. À l'inverse, en montagne couper certains arbres permet de créer des trouées et de mettre en lumière les jeunes pousses de manière à faciliter leur croissance.

À la fin de l'atelier, grâce à la saisie des données des participants dans un logiciel spécifique, ils découvrent si leur sélection est juste. Une animation ludique qui donne lieu également à des échanges riches et réfléchis sur la complexité de la gestion forestière en montagne auprès de personnes déjà bien souvent réceptives à la sauvegarde des milieux naturels.



UNE VERSION DIGITALE POUR 2022

Les ateliers du Martelloscope reviendront l'été prochain avec très certainement un développement numérique via une application dédiée, permettant aux participants d'intégrer leurs sélections directement via tablette ou smartphone.

Autre projet à venir, le « Sentier du Tétrasylyre depuis le parking des Frasses au Jaillet qui sera enrichi d'une animation environnementale encadrée par les guides de l'ONF.



ENVIRONNEMENT

DE NOUVEAUX AVIONS SILENCIEUX

► L'AÉROCLUB S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Historiquement, l'altiport de Megève fait partie des premiers aérodromes français de montagne. Aujourd'hui, école de pilotage en vue de la délivrance du brevet de pilote privé avion, l'aéroclub de Megève encadre des stages de formation et de perfectionnement de vol en montagne en vue d'obtenir la qualification « montagne roues et skis ».

À l'initiative de Michel Ziegler, créateur avec Robert Merloz de Air Alpes, et motivé par le baron Edmond de Rothschild qui mettra à disposition un terrain au lieu-dit « La Plaine-Joux » sur le versant du Mont d'Arbois, Megève inaugure son altiport fin 1964, après les stations de Courchevel et Méribel qui connaissent elles aussi l'essor touristique et économique des sports d'hiver. La liaison aérienne entre les 3 stations est alors officiellement ouverte !

La spécificité du site et de la pratique motivent la création d'un aéroclub dès 1968 qui, plus de 50 ans après, s'impose toujours comme la plateforme de formation « montagne » de la Sécurité Civile. Une équipe d'instructeurs encadre et forme à la discipline si particulière du vol en montagne menant à l'obtention d'un brevet de pilote d'avion qui permet de bénéficier de l'autorisation sur les différents altiports de la région sur roues et skis.

UN PLAN D'INVESTISSEMENTS « VERTS »

L'aéroclub de Megève, sensibilisé aux enjeux environnementaux, a décidé de mettre en place un plan d'investissements conséquent afin d'équiper sa flotte de deux nouveaux appareils silencieux, flotte qui comporte désormais 9 avions dédiés à la formation. De modèle Diamond DA40, ces deux avions reconditionnés à neuf au prix unitaire de 162.000€ TTC, sont présentés comme étant les plus silencieux du marché de l'aéronautique.

Les réductions des nuisances sonores et de la consommation de carburant de ces avions sont des caractéristiques majeures, prises en compte par le président de l'association Jean Roulland, qui indique : « ces avions qui sont ceux réalisant le plus de tours de piste à Megève ont réduit leur consommation de 33 litres à 200 km/h à 18L à 220 km/h ou encore de 16.5L pour 100km à 8.2L affichant ainsi une réelle baisse de pollution atmosphérique. »

Les autres avions de la flotte ont tous été équipés de silencieux appuyant ainsi la volonté de l'association de réduire les nuisances sonores de l'activité. Hormis ces modèles Diamond DA40 reconditionnés, à ce jour, aucun autre avion moderne sur le marché mondial ne présente les caractéristiques essentielles pour les vols en montagne même si un « type de moteur » est actuellement à l'étude mais qu'aucune certification n'est annoncée.

DES VOLS RATIONALISÉS

Le parc actuel de l'aéroclub comporte 9 avions mais seuls 6 volent réellement au maximum par jour ; ces 2 nouveaux Diamond DA40 représentent près d' 1/3 de l'activité. L'aéroclub comptabilise près de 2900 heures de vols de formation par an mais présente depuis les 2 dernières années impactées par la crise de la Covid-19 une moyenne de 2500 h par an. Ces 2 nouveaux avions devront effectuer à eux seuls, 800 h par an soit près d'1/3 de l'activité normale.



TRAVAUX

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

► LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

RD1212

Automne 2021 – Printemps 2022

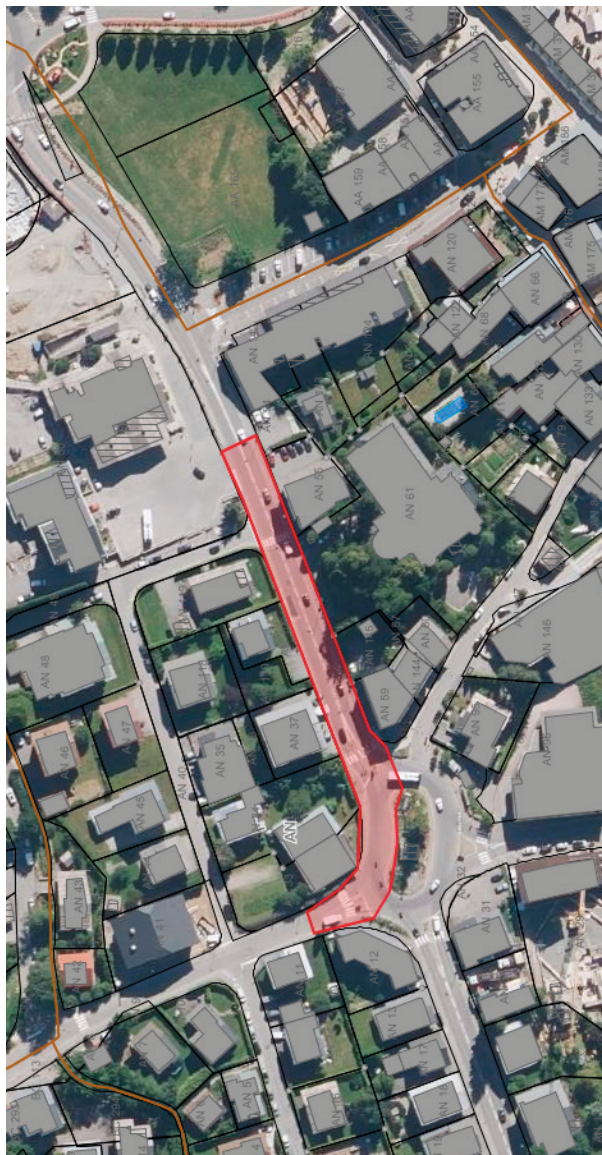
Le chantier de la RD1212 qui consiste en une réfection des réseaux humides et un aménagement de la chaussée a repris le 6 septembre, après une phase non prévue initialement sur la route du Jaillet pour le raccordement au gaz de ville de nombreux riverains. Les interventions concernent désormais la section comprise entre la rue des Allobroges et le rond-point de la Poste.

L'accès aux bâtiments est maintenu avec une circulation à double sens sur la rue des Allobroges ; les places de stationnement en zone bleue sont réquisitionnées durant cette période. Une circulation à double sens est également en place depuis le rond-point du Palais, jusqu'à hauteur de l'autogare permettant ainsi l'accès à la rue du Général Muffat de St Amour, ses habitations et commerces. Une déviation est instaurée par les routes du Palais et du Jaillet pendant toute la durée de fermeture de la RD1212. Les travaux devraient s'achever début décembre tandis que les phases de réagencement des rues Muffat de St-Amour et Saint-François de Sales s'intercaleront au printemps et à l'automne 2022.

BUDGET : 2.070.000€ TTC (y compris tranches optionnelles)

SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de l'aménagement de la RD1212, le Conseil Départemental participe au budget travaux à hauteur d'un montant de 401.492€. La recherche de subventions se fait systématiquement lors de chaque phase de travaux.



PARKING VILLAGE ET SECTEUR AUTOGARE
Automne 2021

Parallèlement au chantier de la RD1212, les travaux concernant le parking du village ont repris le 6 septembre et nécessitent sa fermeture complète. La réfection de l'étanchéité et les aménagements de surfaces sont en cours jusqu'à fin novembre tandis que la reprise des peintures et résines des deux niveaux perdurera jusqu'au début du mois de décembre. L'ascenseur devrait être en service dans le courant de l'automne. Le déplacement des arrêts de bus, pour les transports scolaires et les lignes SAT (LIHSA), est de nouveau effectif sur la route du Palais (devant la zone de vie).

BUDGET : 2.757.000€ HT



ROUTE DE ROCHEBRUNE
Automne 2021

Les garde-corps altérés ont été repris le long des trottoirs entre la rue des Torrents et la rue du Téléphérique, pour une meilleure sécurisation du site.

BUDGET : 8.000€

PASSERELLE OFFICE DE TOURISME

Automne 2021

Après la construction d'une nouvelle passerelle au printemps, les interventions ont repris avec un travail sur les berges, les joints et la maçonnerie. Elles devraient s'achever pour début novembre.

BUDGET : 189.460€ HT



RUE DES ALLOZ ET ALLÉE DES LOTS
Automne 2021 et 2022

La reprise du réseau d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur le secteur des Alloz a débuté en septembre. Les travaux de l'allée des Lots sont programmés pour 2022.

BUDGET : 200.000€ (Rue des Alloz)



OUVRAGE RÉSERVOIR LIVRAZ

Automne 2021

Les délais de travaux se sont étendus jusqu'à l'automne du fait d'un retard sur la réalisation de l'étanchéité de l'ouvrage. Pour rappel, ils consistent en un agrandissement du bâtiment et en l'installation de cellules de traitement UV pour permettre la désinfection de l'eau en continu afin de se prémunir d'éventuelles proliférations bactériologiques sur les ressources du Planay et de la Cote 2000.

BUDGET : 261.091,75€ HT dont 136.000€ HT de subventions par l'agence de l'eau

PÉRIMÈTRES PROTECTION RIGLARD ET PLANAY

Automne 2021 – Printemps 2022

Le marché concernant la clôture devrait être attribué pour l'automne. La sécurisation des deux secteurs avec, notamment, l'installation d'une cellule de désinfection par lampe à ultra-violet (UV) à Riglard ne devrait s'achever qu'au printemps 2022 par la finition des clôtures.

BUDGET : 130.000€ (cellule UV incluse)

TAMPONS ÉGOUTS

Automne 2021

Les tampons de plaques d'égouts, détériorés par les conditions climatiques et les passages de véhicules, vont être renouvelés en divers endroits du village.

PONT DU VILLARET

Automne 2021 et printemps 2022

Un des murs du pont a bénéficié d'une réfection prioritaire à l'automne avant la reprise des joints prévue pour le printemps 2022.

BUDGET : 100.000€

INTERVENTIONS ENROBÉS

Automne 2021

Différents secteurs sont concernés par la réfection des enrobés, à savoir :

- Parking extérieur Rochebrune - BUDGET : 27.000€
 - Route du Faucigny - BUDGET : 40.000€
 - Route du Jaillet - BUDGET : 50.000€
-

CONTAINERS SEMI-ENTERRÉS

Automne 2021 et printemps 2022

L'installation des containers semi-enterrés se poursuit à l'automne avant de s'achever au printemps 2022 par le site d'Odier.



FIBRE OPTIQUE

Le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique) poursuit le déploiement de ses installations qui permettront aux résidents de bénéficier du réseau de fibre optique. A l'automne, la zone « centre village » sera achevée ; les travaux devraient se poursuivre ensuite au Mont d'Arbois au printemps 2022.

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre optique, rendez-vous sur le site :

fibre.syane.fr/eligibilite-de-mon-logement

PARKINGS

PARKING DU MONT D'ARBOIS

Automne 2021

Les éclairages actuels, dont le remplacement était initialement prévu au printemps, sont remplacés par des LED, moins énergivores.

BUDGET : Les travaux sont réalisés en régie.

PARKING DE L'OFFICE DE TOURISME

Automne 2021

Les peintures dans la cage d'escaliers vont être renouvelées avant l'hiver.

BUDGET : Les travaux sont réalisés en régie.

PARKING CASINO

Automne 2021

Les toilettes publiques du parking du Casino vont être renouvelées en collaboration avec le service bâti de la commune ; avant le lancement d'une campagne globale de réfection des WC publics.

BUDGET : Les travaux sont réalisés en régie.

AMÉLIORATION/RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

MAIRIE

Automne 2021

Après approbation du programme au conseil municipal du 7 septembre, les consultations pour les études de conception et la maîtrise d'œuvre vont être lancées à l'automne.

BUDGET : 3.200.000 € TTC



PATINOIRE CENTRALE

Automne 2021

L'aménagement global de la patinoire centrale s'achève cet automne avec l'agencement intérieur du local patins pour une ouverture cet hiver.

BUDGET GLOBAL : 250.000€



BÂTIMENT LES OISEAUX

Automne 2021

Un appartement communal sis bâtiment Les Oiseaux va bénéficier d'une rénovation globale et d'une mise aux normes électriques.

BUDGET : Les travaux sont réalisés en régie.

MAISON DE LA MONTAGNE

Automne 2021

La rénovation de la toiture de la Maison de la Montagne, réalisée par l'entreprise Ets Socquet Henri & fils et entamée mi-septembre devrait s'achever pour le début du mois de novembre.

BUDGET : 126.000€ HT



À compter de 2021, une enveloppe de 300.000€ a été budgétisée pour la rénovation du patrimoine et des bâtiments communaux. Ces travaux s'appuieront sur les résultats des audits énergétiques réalisés en partenariat avec la CCPMB.

FLEURISSEMENT

FLEURISSEMENT HIVERNAL

Automne 2021

Dès novembre, la décoration hivernale sera mise en place pour habiller la façade de la Mairie et divers lieux du village avec des éléments bois et composants végétaux.

BUDGET : 16.000€

JARDIN DE L'ÉGLISE

Automne 2021

Le chantier préparatoire de défrichage et de terrassement débutera à l'automne avant un travail sur les voies de circulation et la définition des espaces au printemps 2022. Le projet final conservera l'actuel terrain de pétanque et accueillera un jardin pédagogique et nourricier, arboré et végétalisé, avec l'installation également d'une ruche pédagogique.

BUDGET : 80.000€ dont 29.000€ de subvention du programme Bonus Relance Région



CADRE DE VIE

PANNEAUX ENTRÉE DE VILLE

Été 2021

Des « totems » visant à valoriser les labels de la commune ont été installés dans le courant de l'été sur la RD1212 aux deux entrées de village, côté Demi-Quartier et Praz-sur-Arly.

BUDGET : 11.000€ TTC

DÉCORATION ÉVÉNEMENTIELLE

Automne 2021

Le service des espaces verts collabore à la mise en place de l'événement Toquicimes avec l'installation d'une décoration végétalisée, d'éléments boisés et autres composants aromatiques dans les Halles situées au Palais.

BUDGET : 6.000€ TTC



LE PALAIS

UNE SAISON SEREINE

► UNE REPRISE EN TOUTE SÉCURITÉ

Après avoir vécu plus d'une année à jongler entre protocoles sanitaires et phases de fermetures, cet été, le Palais ouvrait de manière quasi ordinaire. L'instauration du pass sanitaire au 21 juillet 2021 n'aura pas empêché le public de faire preuve de fidélité.



La crise sanitaire de la Covid-19 qui perdurait cet été a obligé le Palais à maintenir des mesures sanitaires strictes parmi lesquelles un protocole d'hygiène et de désinfection renforcé, des effectifs de cours collectifs réduits et la réservation rendue obligatoire. Le port du masque reste également imposé, hormis pour l'effort physique. Cependant, ce protocole sanitaire n'aura pas découragé les usagers de profiter de tous les espaces. En effet, contrairement à l'été 2020 où la préférence pour les activités extérieures était nettement marquée, les clients ont de nouveau fréquenté les différentes zones de loisirs que leur offre le Palais y compris les espaces intérieurs où la patinoire et l'escalade ont de nouveau séduit la clientèle, sans doute du fait de dispositifs rassurants et d'effectifs contrôlés. Ainsi, la fréquentation globale du Palais connaît à l'été 2021 une hausse de l'ordre de 10% par rapport à l'année 2020 alors qu'elle est à quasi équilibre avec 2019. De même l'aquatique voit ses entrées augmenter de 6% entre 2020 et 2021. La balnéoforme aura également été très prisée au mois de juillet ; la météo quelque peu pluvieuse ayant certainement motivé les baigneurs à bénéficier de conditions plus clémentes avec une eau à 34°C.

LE PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES JEUNES

Suite aux annonces présidentielles du 12 juillet, le Palais, établissement ERP de type X, a dû mettre en place dès le 21 juillet un contrôle d'accès afin de s'assurer que le public pénétrant dans l'enceinte du bâtiment est détenteur du pass sanitaire. L'entrée se fait désormais uniquement par la porte principale, côté allée cavalière.

Obligatoire dans un 1^{er} temps pour les personnes de 18 ans et plus, à compter du 30 septembre, il l'est devenu également pour les plus de 12 ans et 2 mois. Les adolescents devront donc présenter, sous forme de QR code ou version papier, un justificatif de vaccination, un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h ou un certificat de rétablissement de la Covid-19 datant de plus de 11 jours et de moins de 6 mois.





UN BEAU SUCCÈS POUR LE TENNIS

Autre secteur qui a connu un véritable attrait, cet été, le tennis extérieur. Deux anciens terrains en quick ont été transformés et le revêtement remplacé par du gazon synthétique, largement apprécié par les joueurs.

Toujours dans un objectif de satisfaction des pratiquants, les élus avaient décidé d'élargir la gamme de stages afin de proposer des offres allant du baby tennis à l'entraînement adultes. Stages semaine, à la journée, multi-activités ou leçons particulières... le choix est large et couvre les différentes demandes d'encadrement.

Une nouveauté de l'été, la mise en place de cours de tennis le matin, suivis d'un déjeuner et d'activités l'après-midi au sein du Palais, qui a largement convaincu les familles.

De par ces différentes propositions d'élargissement de l'offre et du confort de jeu, la fréquentation du secteur tennis a ainsi profité d'une augmentation de fréquentation de 5% entre 2020 et 2021.

Le format « journée », largement plébiscité par les parents, a également permis de créer du lien avec le service Meg'Ados qui prend alors en charge les jeunes de manière globale sur un jour complet et qui leur permet de se retrouver entre amis sur un temps d'activité plus étendu.

L'année prochaine, le Palais proposera très certainement, en partenariat avec le secteur Jeunesse, un développement en termes de stages multi-activités incluant le tennis.



L'AUTOMNE AU PALAIS

L'automne est une belle saison à Megève, tout particulièrement appréciée des usagers du Palais qui bénéficient de tarifs préférentiels et de conditions avantageuses sur plusieurs des espaces. Pendant toutes les vacances de la Toussaint, du 23 octobre au 8 novembre, l'abonnement illimité adultes est à 55€ pour la salle de remise en forme, la balnéoforme et l'escalade et 33€ pour les enfants (espace forme exclu).

De même, les préventes hiver de la balnéoforme, du 23 octobre au 7 novembre puis tous les week-ends jusqu'au 12 décembre, permettent d'obtenir l'abonnement adultes au prix de 352€ au lieu de 440 et enfants à 176€ au lieu de 220. Il est ensuite effectif du 18 décembre au 8 mai. Et pour se préparer physiquement à la saison d'hiver, l'abonnement de 2 mois à l'espace forme, du 18 octobre au 17 décembre, est au tarif de 1 mois soit 99€ avec 3 entrées balnéoforme offertes, pour une récupération tout en douceur !

Au Palais, les enfants et leurs parents sont également privilégiés avec une palette de stages et animations spécialement pensés pour eux sur la période des vacances ! Tout en équilibre, permet de découvrir les joies de l'escalade sur deux sessions de 3 jours, l'atelier gourmand et stylisme & création, sous le même format, déclencheront des vocations tandis que la balnéoforme prévoit des moments dédiés aux familles en matinée. À noter également dans les agendas : la baby grimpe, le yoga famille, le jardin de la glisse et les soirées sportives pour combler tous les sportifs, petits et grands !

Renseignements et inscriptions auprès des caisses du Palais : Tél. 04 50 21 15 71 – lepalais@megeve.fr

FERMETURE DU 11 NOVEMBRE

Le Palais et l'ensemble de ses espaces sera fermé jeudi 11 novembre. L'équipe vous remercie pour votre compréhension.

Retrouvez l'ensemble
de nos brochures et
de nos activités sur :
lepalaismegeve.com





SPORT

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE

► UN SOUTIEN COMMUNAL CONTINU

Entre ses infrastructures dédiées et son territoire naturel parfaitement adapté, Megève est un terrain de jeu idéal pour la pratique sportive. Ainsi, la municipalité a à cœur d'accompagner les jeunes tout au long de leur cursus que ce soit en loisirs comme pour leur carrière professionnelle.

Depuis 1996, par délibération du Conseil Municipal, la commune a mis en œuvre une politique de versement de primes aux sportifs de haut niveau, selon des critères d'attribution précis : la performance, la preuve de la citation du nom de « Megève », au travers différentes formulations, en tant qu'origine du sportif lors de la couverture médiatique de la performance et l'appartenance au Club des Sports de Megève depuis au moins 2 saisons sportives. En 2010 puis 2019, le conseil municipal a réactualisé les modalités d'attribution et la grille des primes aux résultats. Podiums aux Jeux Olympiques et en Championnat du Monde, en épreuves de Coupe du Monde, sélections aux JO et en Championnat du Monde, Championnat du Monde Junior... la dotation par athlète demeure plafonnée à 50.000€. Pour exemple, en 2021, le fondeur Clément Parisse a obtenu 10.000€ de primes au titre de sa sélection et de ses résultats au Championnat du Monde d'Oberstdorf, validés au Conseil du 1^{er} juin 2021.

LA SUBVENTION DU CLUB DES SPORTS

La collectivité s'engage auprès du Club des Sports notamment par le versement d'une subvention qu'elle s'attache à maintenir au même montant minimum chaque année depuis 2011, soit 750.000€ au budget de fonctionnement, auxquels s'ajoutent les primes subsidiaires, plus conséquentes les années de Coupes du monde.

En 2021, le conseil municipal avait voté une subvention totale de 853.000€. La somme de 25.000€ a été consacrée à la Team Megève, qui intègre les sportifs de niveau international tels que Clément Parisse, Florian Lorient, Camille Cabrol... et plus récemment Mylène Ballet-Baz. Pour les événements organisés par le Club, Megève a alloué en 2021, 20.000€ pour la Megève Mont-Blanc Cycling, assortis d'un soutien logistique apporté par le service événementiel de la commune. Au-delà de l'aide financière, les jeunes licenciés du Club des Sports bénéficient également de la mise à disposition gratuite d'espaces pour l'entraînement de leurs différentes sections : espaces glace et aquatique, salle d'escalade, gymnase, tennis, halle de curling au Palais mais aussi le dojo, le terrain de football... Les bureaux du Club sont aussi installés au sein d'un bâtiment communal « La Praille », accordé à leur utilisation exclusive.

LA GRATUITÉ POUR LES SCOLAIRES

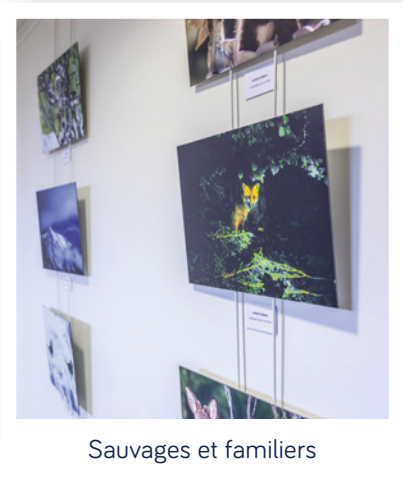
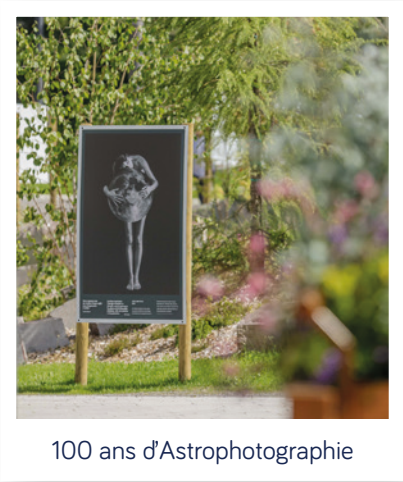
En dehors de la pratique en club, la municipalité offre la gratuité d'accès aux scolaires aux espaces du Palais pour les séances de piscine (encadrées par les maîtres-nageurs sauveteurs du Palais), de patinage ou encore d'escalade pour les deux collèges. L'accès au domaine nordique de la Livraz est pris en charge par la commune avec une participation supplémentaire de 5.000€ pour l'encadrement des écoles élémentaires.



EXPOSITIONS ESTIVALES

► UNE BELLE DYNAMIQUE CULTURELLE

Les 100 ans de l'Astrophotographie, les 100 ans de la station au travers de « Megève et la famille Edmond de Rothschild, 100 ans de partage célébrés en image », « Sauvages et Familiers » de Sophie Sarrau... l'été a été rythmé par de belles expositions et par une grande dynamique culturelle... un plaisir prolongé jusqu'à cet hiver !



LIGNES DE CRÊTE

► LA BANDE DESSINÉE SUR LES SOMMETS

L'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard, au Palais, accueille cet hiver une exposition consacrée au thème de la montagne dans l'univers de la bande dessinée, « Lignes de crête – la bande dessinée sur les sommets » : une centaine d'œuvres originales et une soixantaine de reproductions à découvrir du 18 décembre 2021 au 18 avril 2022.

Aussi fascinante qu'imprévisible, aussi dangereuse que merveilleuse, la montagne est ici explorée au travers d'une rétrospective thématique l'exposant sous ses différentes représentations tantôt comme lieu de villégiature ou milieu naturel, tantôt comme environnement hostile ou lieu initiatique. Le parcours de l'exposition conduit le visiteur à travers différents espaces mettant en scène les créations de plus de 20 artistes ; français, suisse, canadien, espagnol, polonais mais aussi américain et japonais... ils ont tous croqué les cimes, depuis les Alpes françaises et suisses, en passant par la Chine, le Tibet et l'Afghanistan invitant le public à un voyage unique.



Ski, alpinisme, rencontre avec la faune sauvage, expérience de la beauté, conquérant du Mont-Blanc... les thèmes s'articulent au travers des ouvrages d'artistes aux talents très variés : *Mont-Blanc, la déesse blanche* de Laurent Bidot, *La cordée du Mont Rose* d'Olivier Balez, *Slalom* de Lewis Trondheim, *Le Sommet des dieux* de Taniguchi, *Le Photographe* d'Emmanuel Guibert, *Elie* de Michel Crespin, *Le Bon Endroit* de Vicent Vanoli, *La Traverse* d'Edmond Baudoin et Mariette Nodet. Le style se veut plus léger avec *Les Triplés à la Montagne* de Nicole Lambert et *Bécassine* de Pinchon et Caumery.



Thierry Groensteen, commissaire de l'exposition, explique que « tout en faisant découvrir des approches très différentes de la montagne et de ses sortilèges, l'exposition offre aussi un panorama de styles graphiques, de techniques narratives et d'univers d'auteurs qui témoigne de la richesse artistique de la bande dessinée. »

Une rétrospective constituée de plus de 100 originaux et d'une soixantaine de reproductions, assortis d'un film sur un animal mythique maintes fois représenté dans la bande dessinée, le yéti.

DES EXPOSITIONS À REDÉCOUVRIR

Parallèlement à « Lignes de crête », cet hiver, les expositions extérieures célébrant les 100 ans de l'Astrophotographie d'une part et celle des 100 ans de la station « Megève et la famille Edmond de Rothschild, 100 ans de partage célébrés en image » d'autre part, prolongent le plaisir des amateurs d'art et restent visibles jusqu'à la mi-avril. Tandis que Sophie Sarrau avec « Sauvages & familiers » expose ses photographies salle Margara, au Palais, jusqu'au 31 mars 2022.





TOURISME

RETOUR SUR L'ÉTÉ

► UN AGENDA ÉVÉNEMENTIEL PÉTILLANT

Jumping International de Megève, Summer Jazz, Il était une fois, Cuisine mon Village, MB Race, Concours aux poulains, la Haute Route, concerts divers et variés... l'été n'a pas manqué d'événements et animations, qu'ils soient familiaux, sportifs, musicaux ou contemplatifs !





PATRIMOINE

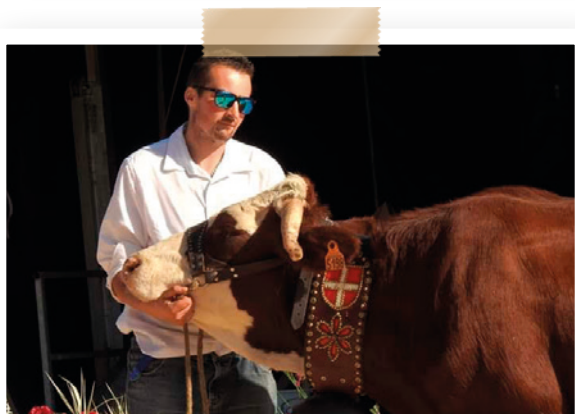
LE CONCOURS DE LA RACE ABONDANCE

► RETROSPECTIVE DE LA 100^E D'UN ÉVÉNEMENT EMBLÉMATIQUE

La « Race Abondance » est un concours ancré dans l'histoire agricole et patrimoniale de Megève et, depuis plus d'un siècle, le rendez-vous attendu par les agriculteurs du territoire, tous déterminés à présenter leurs plus beaux spécimens mais surtout heureux de partager leur métier, leur passion commune. Classées par taille, numéro sur le flanc, les vaches et génisses d'Abondance défilent parées de leurs plus beaux atours même si toutes n'apprécient pas de rester trop longtemps sur le podium...

Organisé par le passé en divers endroits du village, notamment place de la résistance ou parking de la gendarmerie, le concours de la Race Abondance a désormais pris ses quartiers tous les ans sur l'esplanade du Palais ! Un rendez-vous incontournable de l'automne pour les éleveurs qui est partagé et vivement apprécié par les habitants de tout un territoire ! Cette année, nous avons fêté sa 100^e édition... et nous remercions les familles qui nous ont transmis quelques témoignages d'éditions passées.







COMMUNE

CONCOURS DU FLEURISSEMENT DE MEGÈVE

► LE PALMARÈS 2021



Cette année encore, le concours de fleurissement de la commune a séduit un grand nombre de participants ! Soixante-six foyers et établissements se sont investis dans cette compétition conviviale et contribuent ainsi à l'embellissement de notre village.

Pour cette nouvelle édition, le jury a tenu compte de la météo capricieuse du mois de juillet dans sa notation. En effet, lors de son passage, les floraisons étaient bien moins avancées qu'à l'habitude. Malgré tout, les candidats ont, cette année encore, redoublé de travail et de créativité pour proposer de très belles compositions florales.

Une nouveauté cette année, dans le contexte de la crise sanitaire que nous traversons et dans le sillage de notre opération de communication « J'aime Megève, Je consomme Megève » : la municipalité a souhaité remplacer les virements bancaires correspondant au montant des primes (allant de 56€ pour la mention « Assez bien » jusqu'à 108€ pour la mention « Excellent ») par des bons d'achat du même montant à dépenser avant le 31 décembre 2021 dans les commerces de Megève adhérant à l'UCHARM (liste fournie avec le bon d'achat).

La cérémonie de remise des prix du concours, qui s'est tenue le 26 août dernier, a été l'occasion de réunir les mègevans « à la main verte », présents en nombre. Nous remercions l'UCHARM et l'association des Amis de Megève et Demi-Quartier pour les fleurs et les lots offerts aux premiers de chaque catégorie.

BRAVO À TOUS ET MERCI POUR VOTRE FLEURISSEMENT !

LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

Le fleurissement réalisé par les habitants de Megève participe amplement à l'harmonie végétale créée par le service des espaces verts de la commune. Travaillant en corrélation avec l'environnement naturel du territoire, le choix des espèces crée une atmosphère tendre et dynamique.

Massifs de pleine terre et jardinières intègrent plantes et arbustes mais aussi sapins en bois, imaginés et fabriqués par les agents municipaux, qui rappellent le cadre forestier du village. La composition florale est dominée par des contrastes prononcés et des lignes modernes où les coloris bleus et gris ne sont pas sans rappeler les éléments naturels créant ainsi un lien avec les paysages environnants.



CHALET OU MAISON AVEC JARDIN

CATÉGORIE 1



1^{ER} PRIX

ALLARD Carine



2^È PRIX

MORAND Nicole



3^È PRIX

SIMONE Federica

CHALET OU MAISON SANS JARDIN, BALCON, TERRASSE, MAZOT

CATÉGORIE 2



1^{ER} PRIX

GAIDDON Kévin



2^È PRIX

DAVID Réola



3^È PRIX

LALLEMAND Jérôme

FERMES

CATÉGORIE 3



1^{ER} PRIX

ARVIN-BEROD Katia



2^È PRIX

PERINET Rosine



3^È PRIX

PERINET Noël et Bernadette

HÔTELS

CATÉGORIE 4



1^{ER} PRIX

Les Fermes De Marie



2^È PRIX

La Ferme Du Golf



3^È PRIX

La Résidence du Mont d'Arbois

RESTAURANTS

CATÉGORIE 5



1^{ER} PRIX

Le Refuge du Calvaire



2^È PRIX

Le Vieux Megève



3^È PRIX

Pâtisserie Au Père Sotieu



NOS AÎNÉS

NOS AÎNÉS

► UN AUTOMNE DYNAMIQUE

Alors que nos aînés reprenaient le chemin des activités et sorties dès cet été en toute sécurité, le programme de l'automne, qu'il s'agisse des après-midi bleus ou des rendez-vous habituellement incontournables, promet d'être riche et dynamique !

L'ACCOMPAGNEMENT À LA VACCINATION

Alors que le gouvernement a annoncé dès la mi-septembre le début de la 3^e phase de vaccination pour les + de 80 ans et les personnes les plus fragiles, le CCAS continue d'accompagner les séniors concernés par cette nouvelle dose. Sur présentation du courrier reçu de la part de l'assurance maladie, le CCAS s'occupe de la prise de rendez-vous au centre de vaccination. Pour les personnes qui ne bénéficieraient pas de moyens de locomotion, il organise le transport via le dispositif Montenbus, totalement gratuit, qui les mènera de leur domicile au lieu de vaccination. En parallèle, le 23 novembre, Megève accueille l'unité mobile de vaccination du département pour la 3^e dose destinée aux personnes fragiles et de + de 65 ans qui seront préalablement contactées par les services.



Retrouvez tout le programme des après-midi bleus dans le flyer disponible auprès du CCAS et sur le site mairie.megeve.fr.

UN PROGRAMME RYTHMÉ

Parmi les animations hebdomadaires, les séniors apprécient le moment matinal du yoga, un jeudi sur deux au Palais, qui peut se poursuivre sur le temps du déjeuner à la Fondation Morand Allard, tous les jeudis, par des retrouvailles autour d'un repas chaleureux. On ne perd pas le rythme, ensuite, avec les jeux de carte, scrabble et tricot, le mardi et jeudi, à la salle de la Molettaz. Des après-midi de rencontres et d'échanges que nos aînés affectionnent particulièrement !

LE CALENDRIER AUTOMNAL

En cette saison d'automne, certaines dates sont d'ores et déjà à noter dans vos agendas ! Entre le code de la route le 18 octobre, le jeu de piste, jeudi 28 octobre avec les enfants du centre de loisirs, qui invite à partir à la recherche de la pierre de Mageva, le loto des aînés le mercredi 3 novembre qui augure de vives parties, le réveil musculaire au Palais et éveil des papilles au Bar des Alpes le 9 décembre et le thé dansant mercredi 15 décembre... les après-midi bleus sont de retour ! Le repas des aînés sera également au programme dimanche 21 novembre, au Palais, un événement que nombreux sont heureux de retrouver afin de se réunir pour célébrer la fin de l'année.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS

185 Rue du Jaillet

Tél. 04 50 93 29 14 | ccas@megeve.fr



COMMUNE

LE GUICHET UNIQUE

► NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION

Madame Le Maire et l'équipe du secteur citoyenneté souhaitent étoffer les services proposés à la population en créant un guichet unique, actuellement en cours de labélisation « France Services ».

PROMESSE
TENUE



Ce guichet vise à faciliter les démarches des usagers et à préserver et renforcer la présence des services publics sur le territoire. Auprès d'un agent dédié, les usagers peuvent ainsi obtenir une réponse adaptée à chaque situation individuelle :

- aide et orientation dans les démarches en ligne liées aux services publics : santé (Améli), famille (CAF), emploi (Pôle Emploi), impôts...
- information de premier niveau permettant de guider les usagers dans leurs démarches en ligne, délivrer les formulaires utiles et aider à remplir les documents.
- accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)

Le guichet unique s'adjoint aux missions déjà connues du service citoyenneté, composé de quatre agents. Ils accueillent les habitants et visiteurs, les renseignent, les accompagnent et facilitent de nombreuses démarches administratives comme des actes d'état civil, le recensement militaire, les déclarations de naissance, de reconnaissance, de décès, de divorce, la délivrance de livret de famille, l'organisation des élections et la mise à jour des listes électorales, mais aussi les pass scolaires, les cartes de résidents, les petites annonces, les attestations d'accueil d'étrangers, la gestion des dossiers de taxis, l'élaboration de la liste des jurés d'assises, la délivrance d'un récépissé pour les ventes et les liquidations, la gestion des concessions cimetière et le recensement de la population.

Une activité plurielle qui sera étayée d'une offre élargie de services dédiés à la population.



Pour faciliter vos démarches,
contactez-nous pour prendre rendez-vous :
08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Mairie de Megève
185, route du Jaillot - 74120 Megève

Tél. 04 50 93 29 29
accueil.mairie@megeve.fr

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

L'ADHÉSION À LA TÉLÉALERTE NOUVEAU !

La commune de Megève a fait le choix de s'équiper d'un nouveau système de téléalerte en cas de risques majeurs afin d'assurer une réactivité optimale en termes de délai de prévenance auprès de sa population.

Le risque majeur est un événement potentiellement dangereux appelé « aléa » auquel peut être confrontée une zone présentant des enjeux humains, économiques et/ou environnementaux. À Megève, cela peut se présenter entre autres sous la forme d'inondation, risques météorologiques, avalanche, séisme, glissement de terrain, transport de matières dangereuses...

Dans le but de réagir de manière instantanée et efficacement, la municipalité fait appel au dispositif de la société Gedicom proposant la diffusion de messages d'urgence via différents canaux pour alerter les tiers en cas de risques majeurs, notamment par messages téléphoniques vocaux et par sms personnalisables indiquant ainsi le type d'aléa, les démarches préconisées ou tout autre renseignement utile à la prise en compte de l'aléa.

Les données téléphoniques fixes, sur la base des informations collectées par les pages blanches, sont pré-enregistrées de fait mais pour plus de pertinence afin de disposer des numéros de téléphone cellulaire et donc de prévenir au plus vite la population, nous invitons les habitants de Megève et résidents secondaires à s'enregistrer sur le site mairie.megeve.fr, sous le lien « téléalerte - service d'alerte à la population ». Via un formulaire simplifié, ne nécessitant pas le téléchargement de pièces justificatives, les administrés peuvent déterminer des périodicités leur permettant de n'être prévenus qu'à certaines dates de présence sur la commune. Un dispositif entièrement gratuit pour les usagers ! Pour les personnes qui ne bénéficieraient pas d'un accès internet, le guichet unique se tient à disposition pour les accompagner dans cette démarche d'adhésion et le CCAS de Megève pour les personnes de plus de 70 ans.

Ce système permettra également la diffusion d'informations, si les inscrits l'acceptent lors de leur inscription, au sujet de dates de réunions publiques et autres renseignements citoyens selon des critères de thématiques préalablement choisis. L'adhésion en ligne sera disponible très probablement dans le courant du mois de novembre sur le site mairie.megeve.fr.

MODIFICATION D'UNE LIGNE DE BUS

Avant le transfert de la compétence « Transport » à la Région AURA, l'ex syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc avait mis en place, durant la saison d'hiver, une ligne « pendulaire » entre Megève – Princesse – Combloux. Ligne qui avait été étayée, à une époque, par des arrêts sur le secteur de Vauvray. Ce transport ne répondant plus au cahier des charges de la Région, il ne pourra pas être maintenu. Cependant, le particularisme du flux saisonnier de notre territoire ayant été pris en compte, la fréquence de la ligne LIHSA depuis Sallanches sera intensifiée et l'offre enrichie par un parcours rallongé jusqu'à Praz-sur-Arly.

PNEUS HIVER OBLIGATOIRES EN HAUTE-SAVOIE

La loi, rendant l'équipement des véhicules de pneus hiver ou de chaînes obligatoire dans 48 départements de zones montagneuses, entre en vigueur au 1^{er} novembre 2021. Une décision gouvernementale qui se justifie par la volonté d'assurer des conditions de conduite plus sécurisées sur les routes de montagne et notamment en Haute-Savoie, Isère, Ain et Savoie... Pensez à vérifier vos équipements et à anticiper leur montage.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

La commune de Megève, qui souhaite valoriser le dynamisme et la diversité de son tissu associatif, a instauré une Charte de la Vie Associative. En y adhérant, la commune et les associations prennent des engagements réciproques qui précisent légalement le soutien logistique, matériel et foncier que la commune peut apporter aux associations. Elle tient également à jour un Guide des Associations sur lequel chacune peut figurer gratuitement et pour lequel nous vous proposons de vous déclarer.

Renseignements auprès de la Vie Associative : Tél. 04 50 93 29 29 ou associations@megeve.fr.

LES PRÊTS ÉTUDIANTS DU DÉPARTEMENT

Votre enfant est étudiant et a besoin d'un financement pour ses études ? Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie propose un prêt étudiants de 2.000€ à 0%. Le dispositif, valable pour l'année scolaire 2021-22, est ouvert jusqu'au 31 décembre. Pour vérifier l'éligibilité de votre enfant, rendez-vous sur le site actu.hautesavoie.fr.

LA VENTE DES MAZOTS COMMUNAUX

La commune met de nouveau en vente des mazots en bois sur le site d'enchères agorastore.fr. Retrouvez les informations de prix, dimensions et conditions d'enlèvement directement précisées sur chaque annonce. Pour plus de renseignements, pour l'organisation de visites et précisions sur les démarches d'urbanisme, votre contact : Matthieu Nouals – Tél. 04 50 91 57 72 ou 06 58 57 86 69.



RETROUVEZ NOTRE NEWSLETTER COMMUNALE

En complément de la Lettre de Megève version digitale, que vous pouvez consulter en ligne sur le site mairie.megeve.fr, onglet « en un clic » puis « Je télécharge un document », la municipalité a mis en place une newsletter d'informations communales à laquelle vous êtes déjà nombreux à vous être inscrits !

Si vous souhaitez adhérer à ce nouveau média informatif, rendez-vous sur l'accueil du site mairie.megeve.fr et abonnez-vous d'un simple clic via le formulaire d'inscription. Nous remercions nos lecteurs pour leur fidélité !



LE LAEP EN ACCÈS LIBRE

Installé dans ses nouveaux locaux, 26 allée des lutins au sein de la crèche touristique, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « À Petits Pas » a fait sa rentrée mardi 7 septembre.

Cet espace ludique permet aux familles d'échanger entre elles et aux enfants de jouer librement dans un espace adapté. Désormais en accès libre, tous les mardis de 9h à 11h, en présence de deux accueillantes, ce lieu s'adresse aux enfants de moins de 6 ans et à leurs parents.

Renseignements : Guichet unique Enfance Jeunesse
Tél. 04 50 58 77 84 ou service.enfance@megeve.fr



LES ABONNEMENTS PARKINGS

La vente des abonnements pour l'hiver 2021-2022 et l'année 2022 débute le 28 octobre à 7h, à la fois sur la plateforme de vente en ligne (accessible depuis mairie.megeve.fr, onglet « démarches en ligne ») et à la Caisse centrale, parking du Casino. Au vu de la situation sanitaire, nous vous invitons à privilégier l'achat en ligne. En cas d'achat en caisse, afin d'optimiser la procédure d'enregistrement, munissez-vous de votre numéro client (indiqué sur votre facture 2020/2021) ou votre numéro de carte d'abonnement la plus récente.

Renseignements Caisse centrale, parking du Casino
Tél. 04 50 21 18 30.



LE PLAN MONTAGNE II

Jeudi 16 septembre, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, participait à la présentation du Plan Montagne 2 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui s'est tenue au Grand-Bornand. Présenté par notre président Laurent Wauquiez, ce plan ambitieux était très attendu par l'ensemble des acteurs de notre territoire de montagne. Ce moment fut également l'occasion d'apprécier la belle synergie qui existe entre ces 3 institutions que sont la région Auvergne Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie et celui de la Savoie.



SOUTIEN À LA TEAM FRANCE BOCUSE D'OR

Vendredi 17 septembre, la Team France, menée par Davy Tissot était reçue à l'hôtel de Région pour une conférence de presse, dix jours avant la finale du Bocuse d'Or. Megève était présente à ses côtés pour valoriser notre partenariat, effectif depuis la 1^{ère} édition de Toquicimes, visant à soutenir l'excellence de la gastronomie française et le partage de valeurs communes que sont la transmission et la formation. Nous sommes heureux d'accueillir Davy Tissot et la Team France, désormais victorieux du Bocuse d'Or, lors d'un déjeuner de soutien qui se déroule chaque année dans le cadre de Toquicimes. Quelle fierté, huit ans après la victoire de Thibaut Ruggieri de recevoir cette équipe triomphante du concours international du Bocuse d'Or.



LA CHARTE DU DÉPARTEMENT AVEC ASO

Terre de vélo, accueillant de nombreux événements sportifs mettant en valeur « la petite reine », Megève se réjouit de la signature de la charte du Département de la Haute-Savoie avec l'organisation A.S.O. (Amaury Sport Organisation) du Tour de France. Elle apportera notamment un soutien financier aux communes haut-savoyardes accueillant une étape du Tour de France.



ÉLECTIONS AU CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC

Au cœur du dispositif de promotion des marchés touristiques de la Savoie et de la Haute-Savoie, Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, a été élue membre du Conseil Savoie Mont-Blanc, dans une logique de soutien aux intérêts de notre magnifique territoire alpin.

LA BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE

Vous êtes propriétaire forestier et engagé dans une démarche dynamique de gestion durable de votre domaine ? Bénéficiez de la mesure de renouvellement forestier du Plan de relance gouvernemental couvrant 3 types d'interventions : la reconstitution des peuplements scolytés, financée à 80%, l'amélioration des peuplements pauvres et l'adaptation des peuplements vulnérables au changement climatique, financée à 60%.
Pour tous renseignements : laforetbouge.fr/auvergnerhonealpes ou contactez Thomas DEPRICK - Tél 04 50 25 73 43 ou 06 08 36 45 59 thomas.deprick@crpf.fr.



► TRIBUNE D'EXPRESSION

MEGÈVE PREND DU RETARD SUR SON AVENIR.

**Nous
Megève**

Les perspectives de développement touristique, maintes fois annoncées par la municipalité sont régulièrement repoussées voire abandonnées.

Un grand nombre de projets structurants sont en panne ou prennent systématiquement du retard.

Que dire de plus de la restructuration du domaine de Rochebrune, annoncée au son du clairon pour 2018 puis 2021 et désormais espérée pour 2023. Un manque de maîtrise coupable de la situation prive Megève d'un domaine skiable digne de son nom. Pendant ce temps, notre voisin donne accès à ses pistes directement depuis la vallée avec son futur ascenseur largement financé par la Région ! La comparaison est cruelle.

Comment qualifier aussi le domaine des Vériaux qui devait proposer une Résidence Hôtelière quatre étoiles pour l'automne 2020 et qui n'aura qu'une banale et inutile résidence de tourisme vendue en résidences secondaires pour 2022 si tout va bien... Et le Richemond, cette friche hôtelière qui devait se transformer en parking et hôtel de luxe avec une ouverture en 2020, où en sommes-nous ? Pas un coup de pelle n'a encore été donné malgré les injonctions de la mairie.

La crise du Covid a bon dos dans cette période, les Mégevannes et les Mégevans savent très bien que la « maison » Megève n'est pas tenue. Les parkings qu'il faut rénover en urgence, la caserne des pompiers qui s'effondre, le bâtiment des services techniques à réhabiliter sans parler de la mairie, désertée par les services car devenue dangereuse...

Pour couronner le tout, nous avons appris dans l'été que le Pdt de l'Office de Tourisme, adjoint au maire, démissionnait de ses fonctions pour cause de difficultés professionnelles. Preuve de notre engagement sans faille pour l'avenir de Megève, nous avons proposé de relever le challenge en proposant à la Maire de Megève notre expertise et notre connaissance des enjeux touristiques pour présider au bon fonctionnement de cet établissement stratégique pour la commune.

Nous n'avons eu qu'une fin de non-recevoir et mieux encore, cette dernière nous a informé en retour que la présidence était désormais assurée...par elle-même.

Un bel aveu d'impuissance et quel manque de confiance dans son équipe !

L'ENJEU D'UN FINANCEMENT PUBLIC-PRIVÉ !

Notre parti c'est Megève !



L'époque où les collectivités avaient les ressources financières pour autofinancer leurs travaux et leurs projets est révolue et pas seulement à Megève.

En établissant le plan pluriannuel d'investissements (PPI) en corrélation avec les baisses régulières des dotations étatiques, nous avons admis que certains projets structurants ne pourraient être maintenus sans la collaboration d'acteurs privés. Le constat est posé et national. Les collectivités n'ont plus les moyens d'autofinancer les rénovations ou le développement de leurs équipements publics. Et nous pensons que ce ne doit être ni une fatalité, ni un obstacle à l'avancée des équipements de notre commune.

Alors que les délégations de services publics (DSP) liées à la gestion de bâtiments ou de services publics (activités de loisirs, restaurants, établissements de jeux...) sont devenues usuelles et que la vie économique d'une collectivité est ponctuée de procédures régulant les marchés publics, la coopération entre secteurs public et privé deviendra tout aussi essentielle pour la bonne gestion des infrastructures communales.

L'enjeu est de répondre aux financements d'équipements publics indispensables mais vétustes que les communes n'ont plus les moyens de financer. Et, nous avons fait le choix depuis le mandat précédent de valoriser cette dynamique de projets publics-privés pour garantir à notre village les outils nécessaires au maintien de nos structures existantes mais également à notre développement économique.

Le projet mené sur « l'ex Paddock » en est un parfait exemple. Alors que nous avons une aire de jeux vieillissante et une poche de parkings extérieurs inadaptée et peu valorisante en entrée de village, il a été possible de proposer pour Megève une nouvelle offre hôtelière en partenariat avec les offres du Palais, un parking et un jardin alpin publics.

Un partenariat public-privé mené dans l'intérêt du service public demeurera toujours plus pertinent que de laisser en désuétude un équipement public.

En vertu de l'Art. L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'avis de la CAA de Marseille du 16 décembre 2010, le Maire peut autoriser un espace d'expression aux conseillers municipaux appartenant à la majorité sur la page où figure l'expression des élus de l'opposition.



ÉTAT CIVIL

DE JUILLET À SEPTEMBRE 2021

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



LE 03/07 :
THOMAS GIROUD
ET SANDRINE BERTRAND

LE 10/07 :
DAVID BUZY
ET VIRGINIE GRATADOUX

LE 24/07 :
BERTRAND ECHAUDÉMAISON
ET VÉRONIQUE KINA

LE 20/08 :
GEOFFROY GAUTIER
& ANNE-CHARLOTTE BONNET

LE 27/08 :
GABRIEL RIVAUT
& CAMILLE DALLANT

LE 18/09 :
JULIEN POUCEL
& AUDE TOGNELLI



LE 05/07 À SALLANCHES :
CHRISTIAN CHATELLARD

LE 07/07 À CHAMONIX-MONT-BLANC :
SUZANNE MUFFAT-MÉRIDOL

LE 07/07 À MEGÈVE :
ANDRÉE SOCQUET-CLERC

LE 21/07 À ALBERTVILLE :
JEAN PORRET

LE 27/07 À MEGÈVE :
GENEVIÈVE JOUBERT-BOMPARD

LE 08/08 À MEGÈVE :
HENRI GIRIN

LE 08/08 À MEGÈVE :
IDA PÉRINET
NÉE VEYRAT-PEINEY

LE 10/08 À SALLANCHES :
MONIQUE FAVRE-FÉLIX
NÉE VAUDIOT

LE 20/08 À MEGÈVE :
GEORGES CHATRON-MICHAUD

LE 23/08 À MEGÈVE :
ODETTE GUÉRIN

LE 25/08 À MEGÈVE :
DOLORES FIDALGO
NÉE COTELO AMARELLE

LE 11/09 À SALLANCHES :
YVES BERRIER

LE 16/09 À SALLANCHES :
RENÉ LAFLAQUIÈRE

HOMMAGE À MAURICE BONNET

La commune de Megève tenait à présenter ses hommages à la famille du peintre Maurice Bonnet, décédé le 24 septembre à Cannes. Fidèle résident secondaire, il affectionnait particulièrement Megève, dont il a croqué les paysages et reliefs pendant plus de 40 ans. Nous avons eu le plaisir de l'interviewer à l'été 2018 alors qu'il préparait sa dernière exposition au Palais, « L'Arc-en-ciel des saisons à Megève ».



INFOS PRATIQUES



SERVICES

► MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaillot

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Tél. 04 50 93 29 29

mairie.megève@megève.fr

• ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Du vendredi soir au lundi matin

Tél. 06 65 02 18 28

accueil.mairie@megève.fr

• URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

► CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,

les après-midi uniquement sur rendez-vous

Tél. 04 50 93 29 14 | ccas@megève.fr

► LE PALAIS

247, Route du Palais des Sports

Tél. 04 50 21 15 71

• SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

• HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS

& SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

► RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale | Tél. 04 50 91 09 09

► VIE ASSOCIATIVE

associations@megève.fr | Tél. 04 50 21 59 06

► DÉCHÈTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »

Du lundi au samedi : 8h15-11h45 / 13h30-18h15

Tél. 04 50 91 40 12

► SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences : Tél : 04.50.21.26.05

Pour signalements divers : rubrique

SIGNALEMENT via l'application MEGÈVE



URGENCES

► POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale | Tél. 04 50 93 29 22

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h-17h

• OBJETS TROUVÉS

Tél. 04 50 93 29 22

• INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél. 06 16 58 03 87

• STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Disques disponibles auprès de la Police

Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

► GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale | Tél. 04 50 91 28 10

ou tél. 17 ou 112 (pour les portables)

Fermeture le mercredi

► POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

► SAMU

Tél. 15

► MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret | Tél. 04 50 58 74 74

(médecins généralistes, laboratoire d'analyses médicales, infirmiers, pédicures-podologues et psychologue clinicienne)



DÉFIBRILLATEURS

- Place de l'Eglise
- Tennis extérieurs
- Autogare (côté bus)
- Parkings : Casino (entrée abonnés), Megève Tourisme (côté sortie), Panoramique (façade cinéma), Village
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Mairie de Megève
- Fondation Morand Allard (façade entrée)
- Terrain de football
- Palais
- Altiport



EN LIGNE

► MAIRIE.MEGÈVE.FR

• ARRÊTÉS MUNICIPAUX

• CARTE DE RÉSIDENT



ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électricité | Tél. 09 72 67 50 74



LA POSTE

276, rue de la Poste | Tél. 3631

Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h30

Samedi : 9h-12h



MARCHÉ

Tous les vendredis matin.



WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000. Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant au wifi.



MEG'BUS

Horaires en ligne : meg-bus.com

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

- 2 bornes Syane : 1 RD1212 niveau skate Park (2 recharges) + 1 parking de l'annexe de la Mairie, Route du Jaillot (1 recharge accessible sur les deux initiales) - **PAYANTES**
- 1 borne BMW : parking du Casino avec 2 recharges - **GRATUITE**



TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Les horaires : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 - Réservation jusqu'à 15 min avant le trajet (sur montenbus.fr ou au numéro vert 0 800 2013 74).

#TOQUICIMES

TOUT LE PROGRAMME SUR [TOQUICIMES.COM](https://toquicimes.com)

AGENDA

[MAIRIE.MEGEVE.FR](https://mairie.megeve.fr)



LES TEMPS FORTS DE L'AUTOMNE

OCTOBRE

Le 10 octobre : concours de la Race Abondance

Le 16 octobre : la Mégevanne (trail) et Marche Octobre Rose

Du 22 au 25 octobre : Toquicimes

Du 27 octobre au 6 novembre : les Petits Princes de l'automne

Du 30 octobre au 1^{er} novembre : les Journées commerciales

NOVEMBRE

Du 04 au 06 novembre : tournoi des jeunes talents (hockey)

Le 11 novembre : commémoration de l'armistice

DÉCEMBRE

Le 04 décembre : illumination du sapin

Le 05 décembre : cérémonie hommage aux morts
pour la France pendant la guerre d'Algérie

Du 10 au 12 décembre : le rendez-vous des sports d'hiver

Du 20 au 24 décembre : le Village de Noël

Le 21 décembre : hockey pour tous

Du 24 au 26 décembre : déambulation musicale
des Satin Dolls Sisters

Le 28 décembre : hockey pour tous

Le 31 décembre : saint Sylvestre

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

le 19 octobre

23 novembre

14 décembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

dimanches 03 octobre,

07 novembre,

05 et 19 décembre

DON DU SANG

De 15h30 à 19h30,
les lundis 11 octobre
et 06 décembre 2021.

Et les lundis 31 janvier,
28 mars, 23 mai,
18 juillet, 19 septembre
et 21 novembre 2022.

RETROUVEZ
TOUT LE PROGRAMME
sur megeve.com

Sous réserve de modifications